

## "Un vrai débat de fond loin des écrans médiatiques" dans Le Monde diplomatique (Septembre 1992)

**Légende:** En septembre 1992, le mensuel français Le Monde diplomatique critique la politique d'information du gouvernement et des médias français autour du référendum organisé le 20 septembre sur le traité de Maastricht.

**Source:** Le Monde diplomatique. dir. de publ. RAMONET, Ignacio ; Réd. Chef PAUNET, Micheline. Septembre 1992, n° 462. Paris. "Un vrai débat de fond loin des écrans médiatiques", auteur:Cassen, Bernard , p. 14-15.

**Copyright:** (c) Le Monde Diplomatique

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/un\\_vrai\\_debat\\_de\\_fond\\_loin\\_des\\_echans\\_mediatiques\\_dans\\_le\\_monde\\_diplomatique\\_septembre\\_1992-fr-1077ad96-3a12-4f37-bc9c-56194a5869aa.html](http://www.cvce.eu/obj/un_vrai_debat_de_fond_loin_des_echans_mediatiques_dans_le_monde_diplomatique_septembre_1992-fr-1077ad96-3a12-4f37-bc9c-56194a5869aa.html)

**Date de dernière mise à jour:** 16/03/2015

## Un vrai débat de fond loin des écrans médiatiques

**La campagne médiatique précédant le référendum du 20 septembre en France sur le traité de Maastricht aura fait au moins une victime: l'information approfondie - pourtant si nécessaire - sur l'avenir de la construction européenne. Slogans primaires, faux procès, scénarios-catastrophes, on est fort loin de la pédagogie exigeante qui aurait été de mise pour expliquer le texte du traité. D'autant que certaines de ses dispositions peuvent faire l'objet d'appréciations contradictoires, y compris chez des citoyens se reconnaissant dans les mêmes valeurs. Et, tout en « matraquant » des généralités prudhommesques, le gouvernement français évite de mettre en lumière les conséquences de ce qui est pourtant la pièce maîtresse du texte soumis à référendum: l'Union économique et monétaire.**

Comme toute question à laquelle on peut seulement répondre par oui ou par non, le référendum du 20 septembre en France sur la ratification du traité de Maastricht interdira l'expression des nuances. Si, à peu de choses près, on pouvait savoir par avance qui appellerait à approuver le texte (les directions du PS, de l'UDF et une partie de l'état-major du RPR) ou à le rejeter (les directions du PC, du Front national et l'autre fraction des dirigeants du RPR), c'est qu'il s'agit là de clivages quasi historiques à l'égard du principe même de la construction européenne. Du principe, en effet, beaucoup plus que de la réalité, tant, au cours des trente-cinq ans qui ont suivi la signature du traité de Rome, la Communauté s'est édifiée d'en haut (1), ne mobilisant que les superstructures politiques et administratives, en laissant les citoyens dans l'ignorance ou dans l'indifférence, sauf ceux d'entre eux qui étaient concernés par la seule politique commune réellement existante: celle de l'agriculture.

A partir du moment où l'Europe a commencé à entrer sérieusement dans le débat public français - en gros à partir de l'entrée en vigueur de l'Acte unique en 1987 et du lancement du slogan « 92 » par la Commission de Bruxelles, - on a vu se constituer, à gauche pour schématiser, un courant d'opinion à la fois favorable au principe de la construction européenne et extrêmement critique à l'égard des ses modalités. Tous ceux qui se faisaient et se font « une certaine idée de l'Europe » (2) et appellent donc de leurs vœux « une autre Europe », non soumise aux diktats de l'économisme, de la finance, de la concurrence et de la déréglementation, n'ont eu aucune peine à montrer que le montage institutionnel en cours conduisait bien davantage à la mise en place d'un marché que d'une véritable communauté. Et donc que, loin de constituer la seule forme envisageable de construction européenne, il n'en était qu'une variante parmi d'autres, reflétant, tout simplement, l'idéologie néolibérale triomphante dans les années 80.

A cet égard, le traité de Maastricht constitue une sorte de stade suprême puisque son noyau dur, de surcroît présenté comme irréversible - l'Union économique et monétaire (UEM), - revient à retirer aux gouvernements, aux élus, et donc aux citoyens, tout contrôle sur la politique monétaire et économique et, partant, sur la politique budgétaire, pour les confier, à la fin du siècle, à un aréopage de banquiers « indépendants » et inamovibles (3). On ne sait combien d'Etats seront, à cette date, en mesure de satisfaire aux critères de « convergence » permettant leur passage à la monnaie unique (voir ci-dessous l'article de Jean-Luc Gaffard), mais les instituts de prévision économique s'accordent tous sur une double certitude: baisse de la croissance et augmentation du chômage, au cours des prochaines années, dans les pays désireux de « converger » dans les délais requis.

Les risques de dislocation des sociétés devraient, à eux seuls, faire réfléchir sur le bien-fondé d'une union ignorant les rationalités autres qu'économique à courte vue, et notamment la rationalité sociale. Mais, plus fondamentalement, ce que l'on peut assimiler à un vote des pleins pouvoirs monétaires et financiers à une instance irresponsable - et aussi idéologiquement marquée qu'une assemblée de banquiers - constitue une régression démocratique sans précédent en ce sens qu'il soustrait sans retour l'économie au contrôle des élus du peuple. On comprend la jubilation des néolibéraux et le silence, en général gêné, des socialistes français en cette affaire. Ainsi, M. Henri Emmanuelli, ancien secrétaire d'État au budget et actuel président de l'Assemblée nationale, dans un plaidoyer vibrant et argumenté pour le « oui » (4), évite d'évoquer la question de principe et se veut rassurant lorsqu'il écrit, à propos des « serviteurs de l'État » que sont, selon lui, les gouverneurs des banques centrales, que « *ce n'est pas la fin de tout lorsqu'on [leur] confie une responsabilité importante* », puisque « *même dans les organes indépendants, le politique prime heureusement toujours l'administratif* ». Mais pourquoi qualifier d'« administratif » ce qui est d'abord

idéologique et mérite d'être traité comme tel ?

Si le traité de Maastricht ne portait que sur l'Union économique et monétaire ainsi conçue, nul doute qu'il ferait contre lui l'unanimité des « pro-Européens critiques ». Or, tout en adhérant à cette analyse, certains d'entre eux vont néanmoins voter « oui ». Des citoyens qui ont une vision du monde quasi identique quant aux finalités sociales et culturelles de la construction européenne, à la solidarité avec l'Est et le Sud, à la nécessité de promouvoir un développement durable à l'échelle planétaire, etc., vont, le 20 septembre, se retrouver dans des camps opposés. Quels sont donc les ressorts cachés de ces prises de positions divergentes ? Il semble qu'il y en ait au moins deux: une appréciation différente des événements qui bouleversent l'Europe et le monde - et donc de l'impact qu'aura le résultat du référendum - et l'attachement au fait national.

Exploité de manière simpliste par la campagne d'affichage du gouvernement, le thème de la nécessité de l'union dans une conjoncture périlleuse a été formulé avec conviction par Edgar Morin: « *Aujourd'hui, une course de vitesse est engagée en Europe entre les processus de dissociation et de désintégration et ceux d'association et d'intégration. Le sens premier et fondamental de Maastricht, qui surclasse tous les autres, est: association. Il est la seule résistance possible contre les ruptures formidables, dont certaines prennent déjà forme de guerre, comme la guerre atroce en Yougoslavie entre nations qui ont vitalement intérêt à l'union* (5) ». Edgar Morin a sans aucun doute à l'esprit les volets plus proprement politiques du traité de Maastricht, et en particulier l'ébauche d'une citoyenneté européenne. L'idée-force est la suivante: dans ce moment particulièrement dangereux de l'histoire, il est vital que les peuples qui se sont librement unis dans une Communauté approfondissent cette union. Le texte de Maastricht est l'outil qu'on leur propose. Il n'est pas bon, il est même illisible dans sa formulation mais c'est le seul disponible et, finalement, son « *sens résultera de la dynamique qu'il déclenchera* ».

Max Gallo, qui avait déjà contesté publiquement le pari pascalien d'Edgar Morin (6), récuse d'abord, dans son dernier ouvrage (7), tout procès en anti-européanisme à son encontre (« *Je suis d'autant plus partisan [de la construction européenne] que je suis d'origine italienne, écrivain français et marié à une Néerlandaise* ») avant de retourner les armes de Maastricht contre l'idée d'association et d'intégration: pour lui, c'est le néolibéralisme qui casse l'Europe de l'intérieur et qui, grâce à l'UEM, va la casser encore davantage. Il prend pour cela notamment l'exemple de l'Italie où le Sud, aux mains de la Mafia et en grand danger d'effondrement, est menacé de répudiation par les Ligues lombardes. Que vaut, dans ces conditions, une « union toujours plus étroite » des peuples des Douze si chacun, sur son territoire national, est victime du délitement du lien social provoqué par des politiques monétaristes et une banque centrale qui « *jouent, à l'égard des pays d'Europe, le même rôle que celui de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à l'échelle des pays du Sud* » ? Deux auteurs, deux analyses différentes du danger: l'un le voit davantage à l'extérieur, l'autre à l'intérieur, sans que les perspectives ainsi tracées soient, malheureusement, exclusives l'une de l'autre...

L'impact extérieur de l'adoption ou du rejet du traité fait partie des paramètres de jugement car il constituera en lui-même un facteur politique susceptible d'en déclencher beaucoup d'autres. Si l'on fait la part des proclamations outrancières (« *Ce serait terrible* », selon le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy), les points de vue restent néanmoins opposés chez les « pro-européens critiques ».

Pour certains, en cas de victoire du « non », il ne se passera rien, le traité de Rome, l'Acte unique resteront en vigueur, l'achèvement du grand marché et l'ouverture de l'Espace économique européen à dix-sept, au 1<sup>er</sup> janvier 1993, ne seront pas affectés. Il suffira simplement de renégocier le traité de Maastricht. Ainsi, pour M. Jean-Pierre Chevènement: « *Pas plus que l'échec de la CED n'avait jadis empêché la dynamique européenne de reprendre son cours (le traité de Rome a été signé trois ans plus tard), pas davantage la renégociation de Maastricht ne nuira à l'Europe, bien au contraire. Elle permettra de mieux cerner les objectifs et d'associer les peuples dans une démarche à la fois raisonnée et partagée* (8) ». C'est là un avis que partagent les signataires de l'appel pour un « *non de gauche pour l'Europe contre Maastricht* » parmi lesquels on retrouve notamment MM. René Dumont, Alain Krivine, Anicet Le Pors, Didier Motchane, Gilles Perrault et certains Verts.

## Rien que le grand marché ?

Cette thèse est, bien entendu, contestée. Par ceux qui, telle la rédaction de *Transversales, Sciences, Culture*, considèrent que « *le refus de l'Europe de Maastricht serait régression, retard dangereux et plongée dans une zone de libre échange source de grands maux* ». De fait, la liberté de circulation des capitaux et le marché unique, déjà acquis, sans les virtualités de politiques communes nouvelles (en particulier industrielle) qui constituent l'un des autres volets de Maastricht permettraient indiscutablement à tous ceux qui voudraient bloquer toute renégociation - le gouvernement de M. John Major en premier lieu - d'en rester à la définition thatchérienne de l'Europe: « *Tout le grand marché et rien que le grand marché* ». Une perspective qui aurait évidemment la faveur des principaux concurrents du Vieux Continent - les Etats-Unis et le Japon - peu désireux de voir s'affirmer en Europe un embryon de capacité d'intervention politique qui, un jour, sait-on jamais, pourrait penser et agir « européen » en termes de politique commerciale extérieure alors qu'aujourd'hui la Communauté, sous l'impulsion de la Commission, a plutôt tendance à raisonner en termes de section européenne du grand marché mondial.

Mais c'est dans la manière de traiter la question nationale que s'accusent le plus les différences entre partisans du « oui » et du « non ». Il s'agit bien de question nationale et non pas de « nationalisme », terme abusivement utilisé pour qualifier certaines prises de position contre le traité de Maastricht. L'historien Maurice Agulhon a très clairement établi la différence, voire la contradiction, dans la tradition républicaine française, entre le nationalisme, « *doctrine qui fait de l'intérêt de la patrie la valeur politique la plus élevée* » et le patriotisme républicain qui met « *au sommet de l'échelle des valeurs des principes moraux universels tels que le droit, la justice ou l'humanité* (9). » En suivant cette distinction, on pourra dire que M. Le Pen est un nationaliste, mais que les dirigeants politiques qui se reconnaissent dans des valeurs universelles éventuellement opposables à telle ou telle politique nationale du moment sont des patriotes républicains.

La question est de savoir si le périmètre dans lequel des valeurs universelles généreuses peuvent être servies s'inscrit encore dans les limites de la nation, ou s'il doit s'élargir aux frontières d'un ensemble plus vaste: celui de l'Europe, par exemple.

Pour Edgar Morin, la cause est entendue: de plus en plus de problèmes se posent à l'échelle de la planète au point que « *pour beaucoup d'entre eux la compétence strictement européenne est même dépassée... Mais, de toute façon, l'Europe permettrait de recréer des possibilités d'action et de décision à son niveau collectif* ». Il en découle donc que « *la mission de l'Europe est de dépasser l'Etat-nation qu'elle a créé, qui fut inséparable de son essor, mais qui l'a finalement conduite au désastre des deux guerres mondiales* (10) ». C'est donc vers une forme ou une autre de fédéralisme que la construction européenne doit se diriger sans attendre.

Attention, « casse-cou », répondent MM. Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane, Philippe de Saint Robert, Philippe Séguin (11) et Max Gallo, car l'entrée dans l'ère du « postnational » ne se décrète pas. S'il n'y a pas nécessairement divergence sur l'objectif final - « *Nous pourrions ensuite avancer pas à pas, au fil de la maturation, vers, pourquoi pas, les Etats-Unis d'Europe* », écrit Max Gallo (12) - il y a désaccord profond sur le calendrier. En Europe de l'Est et dans l'ex-URSS, l'heure n'est pas au postnational ou au métanational (Edgar Morin) mais, au contraire, à l'affirmation nationale, et le phénomène peut fort bien ne pas s'y cantonner. D'où la mise en garde de Philippe de Saint Robert: « *Les échecs de l'histoire européenne ont été les tentatives de fédérer par la force, qui ont toujours échoué* (13) ». En substance, à trop vouloir faire violence au sens national, il risque de prendre les formes condamnables - et éventuellement violentes - du nationalisme.

Un deuxième argument est avancé par la même école de pensée: l'effacement du national risque d'avoir de graves conséquences sur l'intégration et la citoyenneté, notions spécifiquement françaises, constitutives de l'idée et de l'histoire républicaines: « *Comment intégrer des jeunes issus de l'émigration - maghrébine par exemple - si le « lieu » même où on prétend les intégrer- la France - est remis en cause ? Intégration à quoi ? A l'Europe! Notre avenir. Mais comment ? On comprend que le repliement communautariste soit la réponse spontanée à l'imprécision française d'aujourd'hui* (14) »

Finalement, on en arrive aux questions essentielles: la construction européenne n'est-elle qu'une fuite en avant destinée à camoufler l'absence de projet pour la France elle-même ? Peut-on, pour reprendre la formule de Maurice Agulhon, « *transposer le patriotisme républicain de l'entité France à l'entité Europe ?* » Cela supposerait que la Communauté en tant que telle se dote d'un projet à visée universelle, qu'elle soit non plus seulement un contenant (ses structures) mais aussi un contenu (des politiques communes).

Le traité de Maastricht répond-il à cette attente ? « *Le traité de Maastricht est idéologiquement marqué par une conception libéraliste, anti-étatique, asociale, aculturelle, apolitique, attentiste aujourd'hui encore à l'honneur, et pourtant déjà sur le déclin. En fait, l'Union qu'on est en train de fabriquer est un lieu d'irresponsabilité, destiné à dépouiller les Etats au seul profit des forces du marché (...). Au moment où les peuples, partout dans le monde, revendiquent la reconnaissance de leur identité, on monte un appareil qui dépouille les nations des instruments de leur identité sans créer une authentique structure d'accueil* ».

En conclusion de ce vigoureux réquisitoire, son auteur, Edgard Pisani (15), appelle pourtant à voter « oui » malgré tout, car, pour l'ancien ministre français et commissaire européen, le traité est un pas de plus, un jalon important d'une grande entreprise et nullement un aboutissement. Mais, la lecture de cette analyse apparaîtra à beaucoup comme une incitation à voter « non ». Dans les deux cas un pari. Mais sûrement pas le vote « *coloré et vif, allègre et communicatif* (16) » auquel nous convie - mais seulement en faveur du « oui » - M. Jack Lang, animateur de la campagne officielle du gouvernement.

BERNARD CASSEN.

- (1) Voir Bernard Cassen, « rente-cinq années d'Europe du non-dit », *le Monde diplomatique*, juillet 1992.
- (2) Lire la série d'articles publiés sous ce titre dans *le Monde diplomatique*, de septembre 1988 à mai 1989.
- (3) Voir Bernard Cassen, « Au nom de l'orthodoxie monétaire », *le Monde diplomatique*, juin 1992.
- (4) Henri Emmanuelli, *Plaidoyer pour l'Europe*, Flammarion, Paris, 1992, 150 pages, 75 F.
- (5) Edgar Morin, « Espoirs et peurs d'Europe », *le Monde*, 1<sup>er</sup> juillet 1992.
- (6) Max Gallo, « Le paradis artificiel », *le Monde*, 18 juillet 1992.
- (7) Max Gallo, *L'Europe contre l'Europe*, Edition du Rocher, Paris, 1992, 264 pages, 110 F.
- (8) Jean-Pierre Chevènement, « Inventer une autre Europe », *le Monde*, 9 juillet 1992.
- (9) Maurice Agulhon, « Aspects du nationalisme français », *Raison présente*, n° 103, troisième trimestre 1992.
- (10) Edgar Morin, *op. cit.*
- (11) Pour les comptes rendus des derniers ouvrages de Didier Motchane, Philippe de Saint Robert et Philippe Séguin, voir *le Monde diplomatique* de juin 1992 et août 1992.
- (12) *L'Europe contre l'Europe*, *op. cit.*
- (13) *L'Europe déraisonnable* (sous la direction de Philippe de Saint Robert), F.X. de Guibert, Valmonde, Paris-Clichy, 1992.
- (14) Max Gallo, *op. cit.*
- (15) Edgard Pisani, « Maastricht », *la Lettre des Cercles Condorcet*, Paris, n° 27, mai-juin 1992.
- (16) Cf. *le Monde*, 20 août 1992.